

Les 40 ans de Femmes et Ministères

Gisèle Turcot

Numéro 821, été 2023

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/102326ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Turcot, G. (2023). Les 40 ans de Femmes et Ministères. *Relations*, (821), 58–59.

LES 40 ANS DE FEMMES ET MINISTÈRES

Le réseau Femmes et Ministères célébrait l'automne dernier son 40^e anniversaire. Fondé en 1982 par cinq femmes engagées en Église et dans les mouvements d'action catholique – Gisèle Turcot, Rolande Parrot, Rita Beauchamp, Annine Parent et Lise Baroni –, il aura laissé sa marque sur l'Église québécoise en imposant une réflexion sur la question de l'égalité hommes-femmes et sur la place des laïcs au sein de l'institution ecclésiale. Nous nous sommes entretenues pour l'occasion avec sœur Gisèle Turcot, de la congrégation des Sœurs du Bon-Conseil, membre fondatrice du réseau et rédactrice en chef de Relations de 1986 à 1992.

*Gisèle Turcot**

Sur l'effervescence des années 1980...

Le réseau Femmes et Ministères est né au début des années 1980 dans une conjoncture assez exceptionnelle. Il a profité d'un mouvement social des femmes alors très fort au Québec, dans la foulée notamment de l'Année internationale de la femme (1975) et de la création de la Fédération des femmes du Québec (1966), mais aussi des initiatives lancées par des évêques et des prêtres dans les diocèses. À la fin des années 1960 et durant les années 1970, à la suite du concile Vatican II, plusieurs d'entre eux avaient nommé des femmes à des postes de responsabilité en Église, que ce soit à Montréal, Saint-Jérôme, Valleyfield, au diocèse de Saint-Jean-Longueuil, etc. Une sœur de Sainte-Anne, Claire Richer, a même été « curée » de la paroisse Saint-Michel-de-Napierville en 1975¹ !

La restructuration des institutions laïques et religieuses occasionnée par la modernisation de l'État durant les années précédentes a aussi joué un rôle dans cette conjoncture². En raison de la diminution du nombre de prêtres et de religieuses, beaucoup de femmes laïques se sont alors retrouvées à œuvrer au sein de l'Église en tant que salariées, comme agentes de pastorale et dans d'autres ministères, notamment dans des postes de cadres. J'ai été moi-même secrétaire générale de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec (AÉCQ) de 1980 à 1983, entre autres exemples.

La création du réseau Femmes et Ministères avait d'abord pour objectif d'offrir un lieu de rencontre, de parole et

d'échange à ces femmes, à qui il voulait surtout donner une visibilité et une voix. Rapidement, celui-ci s'est révélé être un remarquable lieu d'apprentissage, de recherche et de mobilisation. Nos rencontres ont servi à partager et à analyser nos expériences pour mieux démystifier l'appareil ecclésiastique; à approfondir ensemble une réflexion théologique et une lecture féministe de la Bible; puis à nous positionner comme agentes de changement au sein des institutions ecclésiales. Deux voies d'action privilégiées s'offraient alors à nous : la recherche et la formation, puis une certaine forme de militance auprès des évêques, à qui l'on demandait de porter nos revendications et nos perspectives jusqu'aux instances supérieures – par exemple dans le cadre des synodes –, notamment sur la question de l'ordination des femmes.

Sur le soufflet de 1994...

Le réseau a été à l'origine de deux études majeures dans les années 1980 et 1990 : *Les soutanes roses*, qui portait sur l'expérience des travailleuses en pastorale au Québec, puis *Voix de femmes, voies de passage*³, consacrée à l'expérience des femmes engagées en Église. L'organisation avait alors le vent dans les voiles, forte notamment de ses liens internes avec les évêques dans l'ensemble des diocèses du Québec,

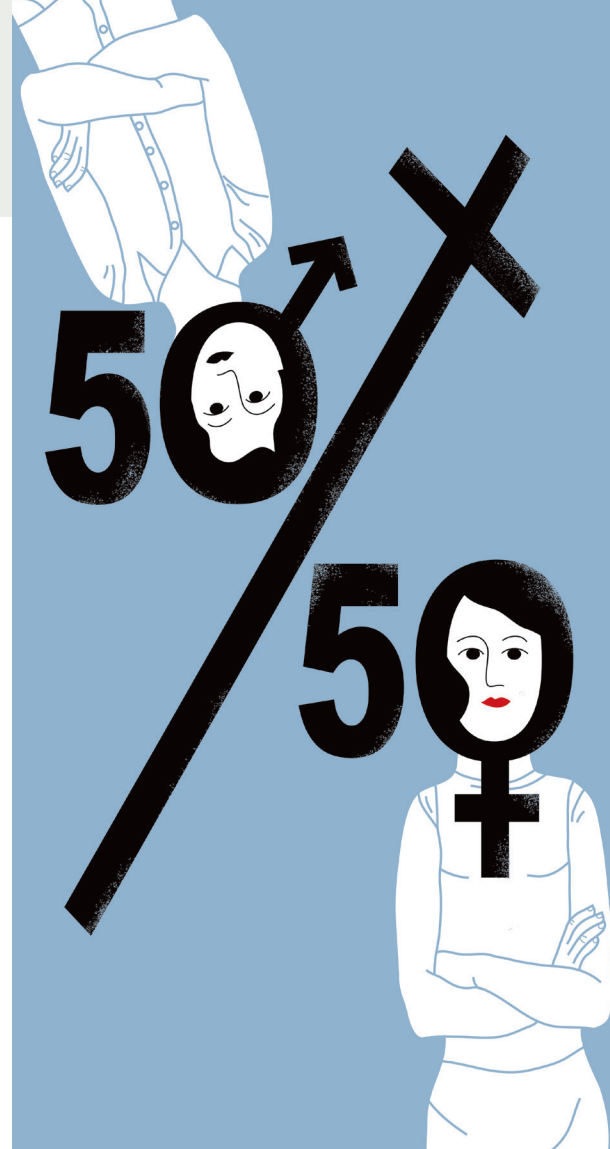


Illustration : Christian Tiffet

comme en témoigne le geste réparateur de l'AÉCQ et de M^{gr} Gilles Ouellet qui, en 1990, ont dénoncé l'opposition des évêques québécois à la reconnaissance du droit de vote aux femmes, soulignant au passage l'excellence du travail de recherche accompli par Femmes et Ministères sur la place des femmes en Église⁴.

Toutefois, la situation a changé drastiquement en 1994, avec la publication de la lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis* du pape Jean-Paul II (22 mai 1994), sur l'ordination sacerdotale exclusivement réservée aux hommes, dans laquelle il est déclaré « que l'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles ». À celle-ci s'ajoute, en 1995, la note *Réponse à un doute sur la doctrine de la lettre apostolique « Ordinatio sacerdotalis »* de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, alors dirigée par le cardinal Joseph A. Ratzinger. Ces deux déclarations fermaient la porte au débat sur l'ordination sacerdotale des femmes à l'intérieur de l'Église, jetant une douche froide sur le mouvement des féministes catholiques au Québec. En dépit de l'importance du coup porté, Femmes et Ministères n'est pas resté les bras croisés. Au lendemain de ces déclarations, le réseau s'est adressé directement au président de la Conférence des évêques du Canada pour lui exprimer sa volonté de poursuivre le dialogue malgré l'interdiction, et a fait paraître deux lettres ouvertes dans *Le Devoir*, avec l'appui de près de 2000 signatures d'hommes et de femmes. Devant la démobilisation occasionnée par la déclaration papale, il était essentiel de continuer à nourrir l'espérance que des changements étaient encore possibles.

Une des dernières grandes réalisations de Femmes et Ministères fut le Projet Virage 2000. Ses activités, organisées autour d'un grand colloque tenu en parallèle avec la première Marche mondiale des femmes, se sont déroulées sur cinq ans, entre 1998 et 2003. Les thèmes de la pauvreté, de la violence et de l'abus de pouvoir vécus par les femmes y ont été abordés en priorité, poursuivant ainsi la réflexion sur l'égalité entre hommes et femmes au sein de l'Église.

Sur le futur du réseau et l'enjeu de la gouvernance...

Plus que la déclaration papale peut-être, « l'après » Projet Virage marque un tournant dans la vie active de Femmes et Ministères, la conjoncture sociale et ecclésiale d'alors réduisant grandement son pouvoir de mobilisation. Comme l'exprime bien Anne-Marie Ricard dans son bilan de 2022 : « Malgré tous les efforts et les convictions, les changements souhaités ne s'opèrent pas. Les portes ecclésiales restent fermées et le partenariat avec l'AÉCQ s'est volatilisé. Cela affecte les troupes et plusieurs membres choisissent de démissionner en 2003⁵. »

Celles qui sont restées néanmoins ont continué à lutter pour la défense de la place des femmes en Église et d'un accès égal aux ministères de toutes sortes, qu'ils soient ordonnés ou non. Pour nous, il ne s'agit pas simplement d'une question de dignité humaine, mais aussi, avant tout, de la reconnaissance de l'égalité donnée par le baptême. Celui-ci nous fait tous et toutes des disciples égaux de Jésus-Christ, avec le droit de recevoir *tous* les sacrements, *même* celui de l'ordre.

L'avenir de Femmes et Ministères n'est pas encore déterminé. Certes, nous nous dirigeons vers une dissolution imminente du réseau, faute de relève, mais cela ne signifie pas que nos luttes soient derrière. Par exemple, dans une déclaration récente faisant suite à une première rencontre en préparation du prochain synode sur la synodalité, l'AÉCQ soulignait l'importance accordée par les groupes et les personnes en présence à une meilleure inclusion des clercs et des laïcs, hommes et femmes, dans la vie et la mission de l'Église. Comme quoi l'héritage de Femmes et Ministères et de ses alliés survit au-delà des luttes, même en ces temps difficiles.

Les études bibliques, théologiques, anthropologiques, etc. qu'il fallait mener l'ont été. Ce qu'il reste à travailler maintenant, c'est la question de la gouvernance. La gouvernance dans notre Église est le reflet du patriarcat qui existe dans les sociétés, et celui-ci y est fortement renforcé par une certaine forme de cléricisme propre à cette institution. Il faut porter plus loin aujourd'hui l'appel au rassemblement qui a mobilisé les premiers mouvements du féminisme catholique québécois pour remettre en question et transformer les structures de pouvoir qui sont encore les nôtres. Des changements peuvent se faire aux échelons supérieurs, comme le tente par exemple le pape François en nommant des laïcs – et parmi eux, des femmes – dans des postes de direction autrefois réservés aux clercs. Cela dit, des actions peuvent aussi être menées à l'échelle locale, dans nos propres communautés, en créant des lieux de partage du pouvoir qui s'inspirent de l'Évangile. L'important est moins que les femmes aient la parole, mais que cette parole soit égale, qu'elle soit fidèle à celle de Dieu et non pas d'abord à celle des pouvoirs ecclésiastiques. ■

*Propos recueillis par Julie Perreault

1— Voir le texte de Claire Richer, « Une femme, curé », 3 juin 1977, publié sur le site Web de L'autre parole : <lautreparole.org>.

2— Voir l'introduction de Gisèle Turcot à l'enquête parrainée par le réseau, dans Sarah Bélanger, *Les soutanes roses*, Montréal, Bellarmin, 1988, p. 27-31.

3— Lise Baroni, Yvonne Bergeron, Pierrette Daviau et Micheline Laguë, *Voix de femmes, voies de passage*, Montréal, Paulines, 1994.

4— Voir le bilan écrit par Anne-Marie Ricard, « 40^e : Rétrospective de 40 ans d'implication », publié sur le site Web de Femmes et Ministères, le 28 octobre 2022 [en ligne].

5— Ibid.